



REGLEMENT DE PARRAINAGE VIVRE ICI - GUERIN IMMOBILIER

ORGANISATEUR

Cette opération spéciale est organisée par l'entreprise Vivre ici – Guérin immobilier, ci-après l' « Organisateur », dont le siège social est situé 2 rue du Stade 44220 COUËRON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro B 790 897 474.

L'OPERATION

Parrainez un membre de votre entourage (ci-après également nommé " Filleul ") auprès de VIVRE ICI GUERIN IMMOBILIER et obtenez **200 €** ou **400 €** en chèques cadeau dans un délai de 15 jours après la signature de l'acte authentique du bien vendu.

DURÉE DE L'OPÉRATION

L'Opération est valable pour toute l'année et pour une durée illimitée.

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

- 1) Offre de parrainage réservée aux personnes majeurs.
- 2) Pour participer à l'Opération, vous devez, remplir le formulaire avec : votre nom, votre adresse postale, votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone, le nom de votre Filleul, son adresse postale, son adresse e-mail, son numéro de téléphone et la référence du bien. Ce formulaire est disponible sur notre site : www.jeromeguerininimmobilier.fr ou directement dans l'une de nos quatre agences VIVRE ICI GUERIN IMMOBILIER. Le projet de mise en vente doit être réel et qualifié.
- 3) Il y a deux formulaires et donc deux types de parrainage possibles.
Le premier concerne la mise en vente d'un bien en mandat d'**EXCLUSIVITE** avec nos agences et dans ce cas, le Parrain reçoit **400 €** en chèques cadeau.
Le second concernera la mise en vente d'un bien en mandat **SIMPLE** avec nos agences et dans ce cas, le Parrain reçoit **200 €** en chèques cadeau.
- 4) Les gains de **200 €** ou **400 €** en chèques cadeau seront reversés directement au Parrain dans un délai de 15 JOURS après la signature définitive de la vente du bien chez le notaire.
- 5) Votre adresse e-mail et l'adresse e-mail de votre Filleul pourront être utilisées par VIVRE ICI GUERIN IMMOBILIER.